

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 14

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a démontré la supériorité du système des plantations en mottes sur le système de plantation dans des trous. Cette opinion est affirmée par M. C. Baltet : « Un arbre planté profondément, dit-il, manque toujours de vigueur et de fécondité. » Ceci est vrai pour toutes les espèces d'arbres. Seulement, il faut avoir bien soin de tasser la terre qui entoure les racines de l'arbre et arroser dans les premiers temps afin d'empêcher la sécheresse d'arriver jusqu'à elles. De plus, il faut pailler le sol, au mois de mars, avec de la litière, de la tannée, du gravier, des feuilles ou des herbes en décomposition.

Dans la plantation des arbres de plein vent, cultivés en vue d'un fort produit, il importe d'abord d'assigner à chaque espèce le terrain et l'exposition qui lui sont le plus convenables ; il faut surtout lorsqu'on fait des plantations isolées choisir les endroits où les arbres ne nuisent point aux autres plantes : tels le bord des rivières, le haut des talus, des chemins et des fossés, les tranchées et remblais des routes, les lisières des champs, des prés, des bois.

* * *

Le plâtre n'est généralement pas assez employé sur le trèfle dont il favorise beaucoup le développement, c'est un engrais bon marché et dont l'emploi paye largement la dépense par l'augmentation de récolte qu'il procure.

Il y a deux espèces de plâtre : le plâtre cru et le plâtre cuit. Ce dernier est généralement plus employé par les cultivateurs. Parfaitement pur, il doit contenir 58 0/0 d'acide sulfurique, mais en pratique on n'arrive jamais à une aussi forte teneur en acide sulfurique et un plâtre qui contient 50 0/0 d'acide sulfurique peut être considéré comme bon. Quant au plâtre cru, il ne contient que 42 à 45 0/0 d'acide sulfurique. Le plâtre cuit renferme moins d'eau que le plâtre cru et se pulvérise aussi plus facilement. Pour choisir entre ces deux plâtres, cru ou cuit, le prix doit rentrer en ligne de compte et si le plâtre cru n'est pas plus cher et qu'il soit finement pulvérisé, on pourra lui donner la préférence.

L'action du plâtre a été expliquée de différentes manières. On peut admettre qu'il contribue à la formation du sulfate de potasse et en contact du carbonate de chaux du sol, il se forme du carbonate de potasse qui dissout l'humus du sol, aussi le plâtre réussit-il toujours mieux sur les terrains riches que sur les terres pauvres. On admet aussi que le plâtre active la fermentation des matières organiques et procure ainsi à la plante un aliment précieux.

L'épandage du plâtre se fait au printemps avant le grand départ de la végétation ; on le fait à la volée par un temps calme et lorsque de fortes pluies ne sont pas à craindre. Par contre, la rosée ou de petites pluies fines favorisent son action.

On emploie le plâtre à la dose de 4 à 500 kilos par hectare sur le trèfle ou autres légumineuses, car c'est sur ces dernières qu'il exerce le mieux son action ; sur les graminées il n'a pas d'effet sensible. On a également essayé le plâtre sur les vignes et on en obtient, dit-on, de bons résultats, mais c'est surtout sur le trèfle que ses effets sont et demeurent incontestables.

* * *

La litière est destinée à donner aux animaux un bon coucher, mais surtout à absorber les matières aqueuses des excréments. Il est donc important de rechercher les produits pouvant le mieux remplir ces conditions. Pour cela on a trempé 100 kilos des différentes litières pendant 24 heures dans l'eau et on a constaté qu'après égouttement la tourbe sèche absorbait de 5 à 600 kilos d'eau ; la sciure de bois 4 à 500 kilos ; la

paille de blé ou d'avoine 225 kilos et la terre seulement 50 kilos. La tourbe tient donc la tête comme matière absorbante, mais comme elle a l'inconvénient de ramollir la corne des sabots, il est bon de mettre dessous une légère couche de paille ; cependant si tous les jours on change ou recharge la litière, la paille devient inutile. La tourbe recommandée comme litière, est précieuse pour le pays où il y a peu de paille.

* * *

Pour ferrer les chevaux qui ruent. — Voici un procédé employé en Amérique, très simple, pour ferrer sans difficulté les chevaux qui ruent.

Il consiste à relier la tête du cheval et sa queue au moyen d'une corde qui est fixée à la queue et vient s'attacher au mors ; cette corde est serrée et ne permet au cheval de remuer un peu la tête que d'un seul côté. Il est, paraît-il, impossible au cheval de ruier du côté où se trouve la corde. Lorsque le cheval est ferré d'un côté, la corde est attachée de l'autre côté et on finit le ferrage. Il paraît qu'un cheval qu'on était obligé d'attacher chaque fois pour le ferrer, soumis à ce traitement, se laisse ferrer par le maréchal-ferrant sans tenter une seule ruade.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de mars 1906.

Naissances.

Du 1^{er}. Perret Ernest Joseph, fils de Lina, servante, de Epiquez. — Du 2. Favre Pierre-Joseph-Auguste-Victor, fils de Auguste, instituteur, de la Scheulte, et de Fanny née Vernier. — Du 3. Macabré Louis-Joseph-Pierre, fils de Louis, cordonnier, de Damvant, et de Marie-Angèle née Walzer. — Du 7. Usberti Maria-Caroline, fille de Charles, cordonnier, de Zibello, Italie, et de Marie-Christine née Caillet. — Du 9. Bertschy Marcel-Constant, fils de Albert, faiseur de ressorts, de Ennetbaden, et de Marie Emma née Jobé. — Du 11. Gigandet Elisa-Bertha, fils de Alfred, monteur de boîtes, de Rossemaison, et de Bertha-Elisa née Corbat. — Du 12. Boinay Germaine-Marie-Louisa, fille de Joseph, avocat, de Vendlincourt, et de Marie née Schlachter. — Du 14. Bürrn Henri-Charles, fils de Alfred, domestique, de Adelboden, et de Louise née Amez. — Du 15. Aubry Marguerite, fille de Louis, horloger-pierriste, de Besançon, et de Joséphine-Catherine née Guenat. — Du 21. Merle André-Jean-Marie, fils de Jean-Baptiste, employé d'hôtel, de Vigeois, départ. de la Corrèze, France, et de Berthe née Poix. — Du 23. Weber Ruth-Jane-Marg., fille de Gottfried, peintre en bâtiment, de Niederried, près de Kallnach, et de Louise-Mélina née Favez. — Du 25. Dysli Emile-Pierre-Ernest, fils de Emile, employé aux C. F. F., de Wynigen, et de Maria née Petignat. — Du 28. Voisard Gaston-Jean-René, fils de Charles, employé aux C. F. F., de Fontenais, et de Marie-Elise née Voyat. — Du 31. Torriani Elisa-Berthe-Lina, fille de Joseph, maçon, de Rancate, Tessin, et de Fidélia née Chiquet.

Mariages.

Du 6. Hostettler Ernest-Arthur, fonctionnaire des douanes, de Guggisberg, et Schott Maria, de Strassen, Luxembourg. — Du 13. Chapuis Pierre-Emile, maître-boucher, de Bonfol, et Tonnerre née Bailly Marie-Joséphine, de Miécourt. — Du 23. Orini Alexis, menuisier, de Scareglia, Tessin, et Biétry Jeanne-Eugénie, de Bonfol. — Du 31. Pape Aurélien-Jules, hor-

loger remonteur, de Lugnez, et Loutenbach née Etienne Marie-Bertha, pierriste, de Courtemaiche. — Du 31. Wenger Johann-Rudolf, jardinier, de Blumenstein, Berne, et Girardat Lucie, de Boncourt.

Décès.

Du 1^{er}. Rhyn Armand-Charles-Rodolphe, de Bollodigen, né en 1887. — Du 3. Engel Jules-Octave, boucher, de Boswyl, né en 1863. — Du 7. Weber Robert Gustave, fils de Gottfried et de Louise-Mélina née Favez, de Niederried, né en 1904. — Du 7. Ulmann Louise née Blum, de Epiquez, née en 1826. — Du 9. Crelier Eugène-Armand, journalier, de Bure, né en 1864. — Du 13. Froidevaux Joseph, tonnelier, de Courgenay, né en 1835. — Du 13. Spahr Dionise née Jambé, ménagère, de Porrentruy, née en 1848. — Du 14. Montavon Hermance-Marie-Marguerite née Epenay, journalière, de Bonfol, née en 1872. — Du 14. Vallat Alice, de Bure, née en 1863. Du 16. Gigon Jules, domestique, de Chevenez, né en 1848. — Du 18. Tièche Marguerite-Marie, fille de Joseph et de Fidélia née Moine, de Porrentruy, née en 1905. Du 19. Surdez Gilbert, fils de Eugène et de Marie née Laissue, de Peuchapatte, né en 1898. — Du 19. Steulet Julie, fille de Joseph et de Joséphine née Fleury, de Charmoille, née en 1894. — Du 23. Juillerat Edmond-Henri, professeur, de Sornetan, né en 1871. — Du 24. Loos Joseph-Michel-Charles, brasseur, de Porrentruy, né en 1871. — Du 25. Gerster née Schaltenbrand Marie-Fanny, ménagère de Laufen, née en 1861. — Du 28. Voillat Thérèse née Dermineur, de Lugnez, née en 1830. — Du 29. Bousson Jules, horloger, de St-Ursanne, né en 1874.

Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 8 avril 1906.

- Combles :*
1. Distraindre une somme sérieuse.
 2. Recevoir un soufflet qui lui fasse voir trente-six chandelles.
 3. Apporter une paire de pantoufles à une dent qui se déchausse.
 4. Tourner en ridicule.

Rébus : Citadelle.

Devinettes

Quels sont les deux animaux les plus malheureux de la création ?

Qu'est-ce que l'on montre à tout moment du doigt ?

Quel est l'équivalent de *biscum* ?

Quel est l'animal qui a le meilleur caractère ?

COMBLES

Je fuis, je suis, je serai, voilà mon existence ;
Je triomphe de tout, aidé de la constance.
Je suis le seul remède aux maux les plus amers ;
En me cherchant, lecteur, prends garde, tu me perds.

— — —
Sur mes ailes, lecteur, je monte jusqu'au ciel
Et vais me faire entendre aux pieds de l'Eternel.
Je détourne souvent les traits de sa colère
Qu'appellent trop, hélas ! les crimes de la terre.
Du mortel qui gémit sous le poids du malheur,
J'anime l'espérance et calme la douleur.
Qui que tu sois, lecteur, fais-moi ta messagère ;
La charge de tes maux deviendra plus légère.
Les hommes impuissants te trompent ici-bas,
Mon crédit près de Dieu ne te manquera pas.
On voit dans le passé l'effet de ma puissance,
J'entends partout l'écho de la reconnaissance.

Sans être égale à Dieu, ma puissance est divine
Car tout par moi commence et par moi se

[termine.]

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.